

# Départ en mobilité des étudiants en situation de handicap

## Préparer votre départ

Vous avez été sélectionné pour une mobilité d'études avec le **programme Erasmus+** ou le **programme Hors Europe** ? Suivez les étapes suivantes :

1. **Préparez votre dossier récapitulant les accompagnements et aménagements** mis en place pour vous à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le Pôle Handicap Etudiant peut vous accompagner dans cette démarche.
2. **Transmettez** à votre **coordonnateur administratif de zone** du Service des Relations Internationales ce dossier complet accompagné, si nécessaire, d'une traduction en anglais.
3. Le coordonnateur administratif de zone envoie votre dossier à l'université d'accueil et lui demande, si besoin, **les dispositifs dont vous pouvez bénéficier** (logement, accompagnement à la vie quotidienne, etc.).
4. Prenez contact avec Annick Ferry au Service des Relations Internationales pour connaître les **bourses complémentaires** dont vous pouvez bénéficier.

### Vos contacts

Service des Relations Internationales

Mise à jour : 19 mars 2019